

« Ce n'est pas parce que les choses sont difficiles que nous n'osons pas, c'est parce que nous n'osons pas qu'elles sont difficiles » Sénèque



Monsieur le Député,

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE DEPUTE Olivier DAMAISIN Rapporteur de la mission Identification et Accompagnement des agriculteurs en difficulté et Prévention du suicide.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance de votre rapport sur «l'identification des agriculteurs en difficulté et prévention du suicide» que vous venez de remettre au Premier Ministre.

Je vous remercie d'avoir porté ce difficile dossier au sommet de l'Etat et de proposer des pistes pour repérer et accompagner les agriculteurs qui décrochent.

Moi-même en tant que Président de la Chambre d'Agriculture de Lot-et-Garonne de 2000 à 2013, j'ai eu à faire face à une vague de suicides chez les agriculteurs de ce département. Nous avons mis en place, avec la Mutualité sociale Agricole et d'autres acteurs économiques, une cellule de veille afin de pouvoir détecter et identifier les signaux annonciateurs de grandes difficultés chez les agriculteurs.

C'est fort de cette expérience que je me permets de vous donner mon avis sur ce sujet :

En préambule de votre rapport, vous identifiez «les 4 R à méditer et à partager -Repos, Recul, Réseau, Rebond -»

Il me semble qu'il manque le «R» le plus important, celui de «Revenu». En effet, si comme vous l'indiquez «les difficultés économiques n'expliquent pas seules le risque suicidaire des agriculteurs», c'est à mon avis la raison principale.

C'est le plus souvent le manque de **Revenu** qui amorce la spirale infernale qui conduit l'agriculteur à l'irréparable : soucis permanents, manque de connaissance, problèmes conjugaux, isolement, déprime. Le manque de revenu est bien la cause essentielle du suicide des agriculteurs.

Et pourtant,

- Il n'y a aucune fatalité à ce que ceux qui nourrissent la population et entretiennent le territoire se ruinent en travaillant.

- Il n'y a aucune fatalité à ce que nos céréales soient payées au prix des surplus mondiaux.

- Il n'y a aucune fatalité à ce que certains pays exportent massivement des denrées cultivées avec des matières actives, interdites en France.

- Il n'y a aucune fatalité, non plus, à ce que les retraites agricoles soient

misérables.

On ne peut pas organiser la faillite de l'agriculture et regretter que les agriculteurs se meurent.

L'excellent film d'Edouard Bergeon «Au nom de la terre» montre bien que la raison essentielle du dénouement tragique est bien l'échec économique et non l'isolement ou l'agribashing.

Malgré un travail acharné, l'agriculteur compétent et travailleur se heurte systématiquement à une concurrence déloyale, des normes insupportables et des réglementations fiscales confiscatoires.

J'ai encore à l'esprit, ces agriculteurs qui me disaient: «Je paye plus de cotisations sociales que j'ai de revenu.»

La meilleure solution pour mettre fin à ce fléau, à mon avis, est de revenir à une agriculture qui permet à celui qui travaille d'obtenir un juste revenu.

Un revenu décent devrait être la récompense du travail accompli et la reconnaissance de la Nation à ceux qui la nourrissent. Ce serait là, la meilleure réponse à ce drame inacceptable.

Veillez croire, Monsieur le Député, à mes respectueuses salutations.

Michel de Lapeyrière

SOMMAIRE

C'est vous qui le dites	2
Discours S.Bousquet Cassagne	3
Actions de vos représentants	4
C'est vous qui le dites	5
Chronique	6-7
Annonces - Adhésion	8

RAPPORT DU DÉPUTE DAMAISIN

EN BREF

La presse locale a fait état du rapport DAMAISIN député du département sur la prévention du suicide des agriculteurs. A lire et écouter les médias on ne peut malheureusement pas dire que les hommes politiques qui se succèdent et se remplacent au pouvoir se distinguent les uns des autres par leurs aptitudes vertueuses.

Après avoir « parcouru » la France notre député Lot-et-Garonnais propose l'accompagnement des « agriculteurs en souffrance », plaide pour une information générale avec la publication annuelle du taux de suicide ; il propose encore de former des « sentinelles », un observatoire des exploitants en difficulté et un « portage » des terres par la Safer ; il préconise enfin de communiquer positivement sur l'agriculture.

Paroles, paroles, toujours et encore des paroles. La politique est devenue un métier qui rapporte. Mais, voilà... les hommes politiques ont remplacé les Rois et les Seigneurs d'antan, rien de changé pour les serfs que sont les agriculteurs.

Sous prétexte d'urgence climatique et écologique on nous impose des règles pas toujours respectables, des décisions absurdes, des normes sur nos productions alors que les produits importés n'y sont pas soumis et qui ajoutent aux difficultés des paysans. Taxes, MSA, industriels de l'agroalimentaire en rajoutent une couche...nous privent encore de revenu.

Les entreprises agricoles sont de petites entreprises dans leur quasi-totalité qui travaillent en zones rurales et vivent dans un monde à part. Elles sont confrontées à la mondialisation des productions agricoles qui les mettent à mal d'une part et aux décideurs politiques incapables de mettre en pratique la seule solution, connue de tous, aujourd'hui qui permette aux agriculteurs de vivre de leur travail.

Pour en terminer, les agriculteurs demandent non pas une indemnité de député, dont on sait qu'elle est colossale et pas toujours justifiée, mais tout simplement un juste prix de leur travail. Paradoxalement sur ce sujet existentiel pas un mot dans le rapport.

5 décembre 2020

Jean-Pierre RICHARTE

Discours lors de l'élection du président de la chambre régionale



L'occasion était trop belle Dominique, de saluer ton départ par une salve en ton honneur.

Te remercier toi, tes collègues, ton successeur, du soutien sans faille que vous avez apporté à notre lac de Caussade pendant le procès du mois de juillet.

J'ai beaucoup été touché par vos SMS chaleureux.

Putain, s'ils avaient pu partir en tôle ces cons et fermer leurs gueules.

Si, si, Dominique tes interventions auprès de la Préfète Buccio ont été judicieuses et opportunes.

Enfoiré va !

Mais tout va changer, tu es remplacé par le monsieur EAU de l'APCA.

L'homme qui marche sur l'eau des bassines.

C'est lui, pendant que nous bâtissons notre minable lac qui achevait les bassines.

Achevait dans son sens littéraire.

En clair, il a aidé à les enterrer au lieu de les creuser.

Dernier épisode en date, ton violent courrier Dominique à Rousset sur la politique de stockage de l'eau par la Région.

C'est Thierry Mazet qui te l'avait écrit ?

Quelle violence, on aurait dit du Bousquet-Cassagne.

Rousset en a fait une dépression.

Tant et si bien, qu'il a dit, plus de sous pour les bassines.

L'État faux-cul qu'il n'en peut plus, a dit par la voix de De Guénin, nous financerons les bassines.

Promesses de faux-cul, de menteur.

En attendant Rousset sera réélu, tu seras Dominique son VP agricole.

Quand on aura besoin de rien, comme avec Jean-Pierre Raynaud, on te demandera.

Tu te coucheras devant les écolos.

Rousset ira finir sa carrière à Adour Garonne et le jeu de chaises musicales n'en finira pas de faire tourner vos têtes sans une pensée pour les paysans.

Nous avons quitté, le 47, votre mutualisation, mal bâtie, dispendieuse, bureaucratique, bordélique, où les directeurs ont joué un rôle mortifère pour nos structures, pas pour eux, je vous rassure.

Philippe de Guénin m'avait assuré de son soutien à l'époque et disait nous comprendre.

Il disait aussi que nous étions la Chambre la mieux gérée de France. C'est vrai.

Sans entrer dans les détails tous nos budgets sont en excédents, malgré le million d'euros du lac.

Nos fonds propres débordent, pour éviter que Paris nous les prennent, nous offrons des vaches à qui en veut.

Nous assurons toutes nos missions régaliennes avec un ratio de 60 salariés pour 5000 agriculteurs.

Prend exemple, Thierry Mazet, toi qui vient de chez les « Absolument dé-bor-dée ».

Pour toutes ces bonnes raisons, je brigue sans illusion la présidence de cette pas noble assemblée avec une dernière raison essentielle à mes yeux.

Quand j'ai vu Mélenchon et Jadot venir violer vos terres cet automne, j'ai compris que vous n'êtes pas des paysans mais des bourgeois engoncés dans vos costumes de clowns tristes, accompagnés par une cohorte de vautours (vos directeurs), dépeçant chaque jour un peu plus la carcasse fumante des chambres.

Je ne suis pas de votre race.

A plus, les amis.

Serge BOUSQUET-CHASSAGNE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les membres du Bureau de la Coordination Rurale 47
et les élus CR47 à la Chambre d'agriculture
ont le plaisir de vous inviter à leur AG :

VENDREDI 26 FÉVRIER 2021 À 19H
À LA SALLE DES EXPOS DE AGEN

« L'AG de la CR47, c'est chaque année un rassemblement
convivial de plus de 500 agriculteurs. L'actualité syndicale
et agricole du département sont au coeur des débats. »

Invitation au repas de l'AG CR47
Merci de bien vouloir confirmer votre présence avant

Vendredi 12 février 2021

Tél : 05 53 87 90 14

Mail : 47@coordinationrurale.fr



Pour la 4ème année les Agenais étaient présents à notre dégustation de foie gras IGP ce jeudi 17 décembre.

Figure active, la coordination rurale a mis le foie gras à l'honneur. Les éleveurs subissent les effets du Covid 19 et la menace de l'influenza aviaire. Lors du premier confinement les habitudes des consommateurs avaient changé, ils étaient venus faire leurs achats en direct aux producteurs mais les choses ne se sont malheureusement pas déroulées de la même façon pour ce deuxième confinement...



Avec les anti-élevage, il faut toujours se montrer prudent, et jamais crier victoire, car leur travail est une œuvre de longue haleine.

Comme avec les abolitionnistes de L 214, qui de vidéo en vidéo sapent l'image des éleveurs en filmant l'exception, chacun d'entre nous peut être victime lors d'une manipulation d'un lapin, pigeon, volaille.

Il n'empêche qu'aujourd'hui nous sommes face à un référendum d'initiative partagé signé par plus de 140 parlementaires et quelques 800 000 français, qui prônent l'interdiction de l'élevage en cage, stalle ou box et à terme de tout élevage sans accès au plein air. À l'initiative de ce référendum on trouve d'ailleurs un drôle d'attelage, alliant associations animalistes et environnementales, le tout assorti du soutien de peuples aussi divers (sans commentaire).

Avec des élections prochaines, présidentielles, législatives ou régionales, les associations repartiront à l'assaut des candidats pour leur demander de s'engager en faveur du bien être animal et de créer un ministère dédié?

Notre rôle dès à présent, il faut donc dénoncer les conséquences de la mise en place des mesures de ces initiatives, comme des surfaces démesurées qu'un élevage en plein air nécessiterait, mais aussi le fiasco financier, et aussi les distorsions de concurrence avec nos voisins européens, les

importations des pays moins exigeants, et l'atteinte de notre souveraineté alimentaire !

Et la disparition de la génétique de nos races avicoles, et la fin de l'aviculture amateur? Et nos restaurants gastronomiques.

A SAVOIR que notre pays «La-France», est championne d'Europe du plein air qui représente 19 % de la production de volailles de chair.

A SAVOIR que la moitié de la viande de poulet provient de l'importation, pensons plutôt à faire manger de la viande française aux français !

A SAVOIR aussi à propos des cages dites «aménagées» pour les poules sont interdites au Luxembourg, et en Autriche et le seront en Allemagne en 2025 et en 2027 chez les Tchèques.

Les cages pour lapins sur grillage sont interdites en Autriche et le seront en Belgique en 2025 et 2024 en Allemagne.

VOILA EN QUELQUES MOTS UNE SITUATION PRÉOCCUPANTE UN PEU BEAUCOUP SOUS SILENCE DANS NOS ASSOCIATIONS AVICOLES ?

L'ensemble de la filière élevage est pointée du doigt, sans considération de la biosécurité et certaines méconnaissances persistent.

OUI PLUS QUE JAMAIS NOUS DEVONS COMMUNIQUER AVEC DU BON SENS ET PARLER DU BIEN ETRE ANIMAL DANS NOS ÉLEVAGES.

Nous sommes des conservateurs de races, certains me disent vous ÊTES DÉCONNECTÉS DE LA RÉALITÉ ? VOUS ÊTES DES NOSTALGIQUES DE LA RÉALITÉ DU 21 SIÈCLE ? BRAVO.

AVEC CE COVID ? ET L'ANNULATION DES EXPOSITIONS CELA VA AFFLAIBLIR NOS ÉLEVAGES ET NOS ASSOCIATIONS.

C'est pourquoi nous devons tous ensemble organiser notre **FESTIVAL DES PLUMES AVEC UNE CONFERENCE UNIQUE SUR LE BIEN ÊTRE ANIMAL DANS L'AVICULTURE ET DES POILS ?** ne craignons pas les débats.

D'AVANCE MERCI POUR VOTRE SOUTIEN ET VOTRE ADHÉSION.

Rémy GROSZ

LETTRE DE LAURENT DENISE

Madame Barbara Pompili,
Monsieur Gérald Damarnin,

Si vous comptez vous déplacer à chaque inondation vous passerez plus de temps en province qu'à Paris !

Après un été de tous les records en terme de sécheresse (et donc de feux) il faut s'attendre à des inondations tout aussi exceptionnelles et meurtrières en province, et pas à Paris puisque Paris anticipe et construit quand la province détruit ...

Une pluie même forte n'est pas un raz de marée mais elle le devient automatiquement quand on ne régule pas les ruissellements en amont des bassins versants.

Depuis plus de 30 ans les climatologues disent bien, qu'avec le dérèglement climatique, il n'y aura pas moins d'eau mais une dégradation de la répartition annuelle des pluies : inondations l'hiver et sécheresse l'été, exactement le scénario qui s'installe durablement en France et partout dans le monde.

En France la menace vient de l'eau des terres et pas de la submersion des mers !

Le bon sens aurait voulu qu'on anticipe en construisant des retenues en amont des villes pour maintenir un débit acceptable et plus régulier en aval tout au long de l'année, mais depuis quelques années l'administration ordonne la destruction des ouvrages sur les rivières au nom

de la continuité écologique, ce qui a amplifié massivement un phénomène parfaitement prévisible : quand l'eau s'écoule plus vite elle s'écoule moins longtemps !

La France ne manque pas d'eau, la consommation (potable, industrie et agricole) ne représente que 2.5% des précipitations annuelles, mais juste de réserve. Actuellement les rivières françaises rejettent entre 50 et 70% des précipitations (alors qu'il ne faudrait jamais dépasser les 30% ...) ce qui provoque des inondations, un assèchement mathématique des bassins hydrologiques.

Contrairement aux idées reçues les pluies ne viennent pas exclusivement de la mer mais à 70% de l'évapotranspiration et donc des terres. Autrement dit, avec 0% d'évaporation on provoque 0% de chance d'avoir des pluies, et au lieu d'évacuer la chaleur on la stocke dans les sols ce qui provoque des canicules et amplifie les effets du dérèglement climatique !

Depuis la sécheresse de 2019, la seule réserve collinaire construite (lac de Caussade) a entraîné deux ans de prison ferme pour les responsables du projet, alors que si tout le monde avait le bon sens de faire comme les agriculteurs, des réserves d'eau l'hiver (particuliers,

villes, industriels, etc ...) pour épargner les nappes phréatiques l'été on ne parlerait jamais de sécheresse !

Pendant des millénaires les humains ont construit pour retenir l'eau douce sur les continents, il aura fallu quelques années à l'administration pour détruire le réseau hydrologique.

français au nom d'une continuité écologique qui n'existe plus puisque le résultat est conforme au plan d'actions : les rivières sont ravagées par des crues de plus en plus fortes et les poissons migrateurs vont apprendre à marcher pour remonter les rivières sèches l'été... Tous les ans les indemnités sécheresses et inondations nous coûtent des milliards (sans parler des vies humaines ...) alors qu'avec quelques millions on résoudrait en même temps les deux problèmes. Sans oublier l'énergie propre que peut fournir une turbine associée à une retenue, en France nous avons largement de quoi doubler notre production hydroélectrique !

On peut agir très vite puisque toutes les lois existent déjà, il suffit juste de les faire appliquer aux collectivités : tous les rejets (pluies et eaux usées) doivent être traités et infiltrés pour ne pas perturber le cycle

de rechargement des nappes phréatiques, et quand les infiltrations ne sont pas possibles l'eau doit être recyclée pour des usages non domestiques comme l'arrosage. Les rivières sont le drainage naturel des sols et elles sont caractérisées uniquement par leurs sources, tous les apports supplémentaires (ruissellements, fossés et rejets de station d'épuration) amplifient le drainage naturel donc assèchent les nappes phréatiques et polluent.

Contrairement aux idées reçues l'irrigation n'assèche pas les nappes phréatiques puisqu'elle contribue à l'alimentation du cycle, c'est au contraire le manque de végétation en été (après les moissons) qui coupe le cycle de l'eau !

Les villes ont enfin compris l'intérêt de la végétalisation mais il faut la généraliser partout en faisant des réserves d'eau l'hiver.

Ça peut paraître anodin mais en Nouvelle Aquitaine la consommation d'eau potable et industrielle, dans les nappes phréatiques, correspond exactement aux prélèvements agricoles, donc si cette eau était recyclée pour l'arrosage (conformément au code de l'environnement) on diviserait par deux les prélèvements estivaux;

Idem pour les ruissellements urbains, la Nouvelle Aquitaine compte 781 200 hectares artificialisés (9.3 % du territoire) avec une pluviométrie moyenne de 700 mm par an on obtient 5 milliards de m³ d'eau douce ex-

ploitable pour des usages non domestiques comme l'arrosage.

5 milliards de m³ c'est 3 fois la consommation TOTALE de toute la région (potable agricole et industrie) qui n'est que de 1.5 milliards, c'est 10 fois les prélèvements agricoles estivaux dans les nappes phréatiques (500 millions de m³) , c'est à dire qu'au lieu d'irriguer 400 000 hectares on pourrait en irriguer

4 millions donc la TOTALITÉ de la Surface Agricole Utile de la Nouvelle Aquitaine sans prélever une goutte dans les nappes phréatiques l'été...

Concrètement chaque bassin versant doit avoir un volume d'eau de surface équivalent à la consommation humaine (potable, industrie et nucléaire) plus le volume d'eau nécessaire à la végétalisation des surfaces l'été (villes et campagnes) c'est à dire 2000 m³ à l'hectare ou 4000 m³ à l'hectare pour le maraîchage (globalement une surface végétale a besoin de 200 l d'eau par m² l'été et deux fois plus pour les fruits et légumes qui sont composés à 90 % d'eau).

L'évapotranspiration c'est la part du climat et elle correspond à 70 % des pluies, si on prend la part du climat il se dérègle comme dans les déserts.

Je suis à votre disposition pour plus de renseignements.

Cordialement.

Laurent DENISE
chercheur indépendant sur le
lien climat eau et biodiversité
79370 Celles sur belle
07 82 84 2015

SAUVONS LES ABEILLES
Un simple geste pour sauver
nos colonies d'abeilles.

Aux premiers beaux jours à partir de mi-février, la reine des frelons se met en quête de force.

C'est à ce moment-là qu'il faut intervenir!!!



HUMANIS : La mutuelle santé des exploitants agricoles

En Lot-et-Garonne, les exploitants agricoles peuvent bénéficier d'une complémentaire santé de groupe à des conditions très voisines de celles mises en place pour les salariés agricoles du Lot-et-Garonne. Cette complémentaire santé est négociée par les représentants de la CR47, dont vous pouvez faire partie. La cotisation annuelle étant raisonnable, elle est accessible par tous. N'attendez pas d'être malade ou hospitalisé, rejoignez le groupe dès que possible. Vous avez la possibilité de la conserver (si vous le demandez) au départ à la retraite avec les mêmes avantages de groupe et une majoration de 50 %. Vous pouvez résilier au plus tard votre ancien contrat par lettre recommandée dans les 20 jours qui suivent l'émission de votre appel de cotisation (loi du 28/01/2005).

**Renseignez-vous ! N'attendez plus !
Plus d'informations,
contactez le bureau de votre syndicat :
au 0553879014 ou par mail :
47@coordinationrurale.fr**

Propose prestations du semi
à la récolte, travaux d'épareuse.
Contact : 06 75 64 60 48

IMPORTANT

REPRÉSENTANTS CR47 AUX COMMISSIONS SAFER

La présence des représentants CR47 aux commissions cantonales Safer est impérative.

En cas d'empêchement, contactez le bureau de la CR47 dans un délai raisonnable pour assurer votre remplacement. Nous vous rappelons que si vous êtes candidat ou si vous avez un lien de parenté avec un candidat, vous ne pouvez pas siéger en tant que représentant syndical. Ayez le réflexe de vous faire remplacer.

Annonces de la SAFER
Retrouvez toutes les annonces de la SAFER sur notre **page FB** :
47 Coordination Rurale



ENVOYEZ-NOUS VOTRE ADHÉSION 2021 !



J'ADHÈRE À LA CR 47

2021

Retournez ce coupon d'adhésion accompagné d'un chèque de 60 € à :

Coordination Rurale 47

271 rue Péchabout - 47008 AGEN Cedex

Vous recevrez en retour un reçu pour votre comptabilité ainsi que toutes nos communications dont le journal de la CR47 « 100 % Paysans ».

Nom/prénom :

Société :

Adresse :

Téléphone : Portable :

Courriel :

Bureau à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Tél : 05 53 87 90 14 - Port : 07 63 40 61 61

Courriel : 47@coordinationrurale.fr

Vous êtes :

- Céréaliériste
 Maraîchier
 Éleveur,
précisez :

- Pruniculteur
 Arboriculteur
 Viticulteur
 Pépiniériste
 Producteur de semences
 Autres,
précisez :

Employeur de main d'oeuvre :

- permanente
 saisonnière

Vente directe : Production bio

- oui oui
 non non

www.coordinationrurale.fr

Accueil > Le terrain > Nouvelle-Aquitaine > CR47